



Accueil de Loisirs - Enfance Les Marches

Projet pédagogique
Hiver 2020

Bonne lecture à tous !

Julien

Plan du document

Présentation

I. Les moyens humains

II. Le public

III. Les modalités d'inscription

IV. Les locaux

V. Les objectifs pédagogiques et éducatifs

VI. Une journée à l'Accueil de Loisirs

Présentation :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence « enfance » a été transférée à la Communauté de communes Cœur de Savoie (CCCdS). À la suite d'une réflexion conjointe avec la commune de Les Marches Portes de Savoie, la volonté de la CCCdS est de ne pas bouleverser profondément l'organisation des accueils de loisirs et de continuer à proposer globalement le même service aux familles.

En septembre 2018, la commune de Les Marches, suite au retour à la semaine de classe sur 4 jours, a transféré la compétence « périscolaire mercredis » à la CCCdS.

L'Accueil de Loisirs Enfance-Antenne de Les Marches est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations. La capacité d'accueil est de 86 enfants (habilitation accordée pour 30 enfants de moins de 6 ans, 46 de plus de 6 ans).

L'Accueil de Loisirs Enfance accueille les enfants de 3 à 11 ans, domiciliés ou non sur le territoire de la communauté de communes.

Il fonctionne :

- à chaque période de petites et grandes vacances scolaires (excepté les vacances de fin d'année),
- les mercredis

L'inscription à l'Accueil de Loisirs Enfance, conditionnée par le dépôt d'un dossier d'inscription individuel (par enfant) complet et l'acceptation du règlement intérieur, est valable pour l'année scolaire.

Les inscriptions sont possibles en journée ou en ½ journée, avec le repas. Des permanences d'inscription avant chaque période de vacances scolaires sont prévues et annoncées dans le programme d'activités.

Les inscriptions des mercredis se font uniquement par mail, pour l'ensemble de l'année, au trimestre ou au mois.

Le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs, rédigé avec l'équipe d'animation, encadre la mise en application de nos valeurs pédagogiques et éducatives.

Pour cet hiver, l'équipe d'animation a décidé de proposer 2 thématiques.

La première semaine portera sur des activités autour du cinéma.

La deuxième semaine portera sur la découverte du monde selon Jules Verne

I. Les moyens humains

A. L'équipe de direction

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs - Enfance est constituée :

- D'un directeur « animateur territorial », titulaire du B.A.F.D et du B.E.A.T.E.P :

Julien BARROUX

- D'une directrice adjointe, titulaire du B.A.F.D pour certains mercredis et certaines périodes de vacances (selon les effectifs) :

Lydie DURAND

- D'une adjointe de direction pédagogique, stagiaire B.A.F.D. pour certains mercredis et certaines périodes de vacances (selon les effectifs) :

Sabrina ROBINET

B. L'équipe d'animation

L'équipe pédagogique de l'Accueil de Loisirs – Les Marches est composée :

- D'animateurs vacataires (en Contrat d'Engagement éducatif),
- D'animateurs contractuels (temps de travail annualisé)

C. Les missions des animateurs

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Proposer des temps d'animation en cohérence avec le projet pédagogique de la structure.
- Apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coup, désinfection, pansements...)
- Etre à l'écoute des enfants et des familles.
- Savoir travailler en équipe.

II. Le public

Les enfants accueillis à l'Accueil de Loisirs -Enfance ont entre 3 et 11 ans. Ils habitent majoritairement sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. Le fait de ne pas résider sur le territoire n'est pas une barrière à l'inscription. Des enfants de Chapareillan, Pontcharra, ... fréquentent régulièrement les activités de l'Accueil de Loisirs – Enfance.

III. Les modalités d'inscription

Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) remplissent un dossier (des pièces administratives sont à fournir), valable pour l'année scolaire.

Les inscriptions sont effectives quand le dossier d'inscription est complet et que la participation du (ou des) enfant(s) aux activités de l'Accueil de Loisirs – Enfance est réglée. La possibilité est offerte aux familles de s'inscrire par téléphone ou par mail si elles ont opté pour le prélèvement automatique.

Les **autres temps (stages, mini-camps)** pour lesquels le nombre de places est limité, les inscriptions se font uniquement en se rendant au bureau de la direction de l'Accueil de Loisirs – Enfance, pendant les permanences, et par ordre d'arrivée.

IV. Les locaux

L'Accueil de Loisirs - Les Marches fonctionne dans l'Espace Bellegarde (locaux réhabilités de l'ancienne école maternelle) ; le rez-de-chaussée est réservé à l'Accueil de Loisirs - Enfance, le 1^{er} étage est divisé en 4 salles mises à disposition les associations notamment.

Aussi, l'Accueil de Loisirs – Enfance dispose à titre exclusif :

- Dans l'espace Bellegarde
 - La salle enfance (pour les 3 / 5 ans)
 - Le bureau de la direction
- La salle d'activités (pour les 5 / 11 ans) contiguë à un coin cuisine servant au stockage des goûters et des boissons.
- Un espace extérieur servant essentiellement aux moins de 6 ans (avec un « chalet » dans lequel sont rangés ballons, trottinettes, ...)

Afin de pratiquer ses activités, l'Accueil de Loisirs – Les Marches utilise des locaux partagés :

- Deux salles à vocation sportive du groupe scolaire public de Crincaillé ainsi que ses cours de récréation
- Le plateau sportif attenant à la salle polyvalente Montgrabelle

Ponctuellement, l'accès aux différentes salles communales est possible.

V. Les objectifs éducatifs et pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de l'Accueil de Loisirs - Les Marches découlent du **Projet Educatif** mis en place par la Communauté de Communes Cœur de Savoie :
La collectivité défend les grands principes suivants :

- La Laïcité
- La citoyenneté
- Le développement et la création de lien
- L'Égalité
- Le développement des loisirs et le rôle éducatif des encadrants

Voici donc les objectifs pédagogiques sur lesquelles nous insisterons lors de l'accueil des enfants les mercredis et les vacances :

A. Responsabiliser les enfants et les jeunes

B. Favoriser et développer l'autonomie des enfants

C. Développer leur curiosité. Développer la socialisation

D. Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement

A. Responsabiliser les enfants et les jeunes en favorisant l'entraide et en les amenant à être force de proposition

- ⇒ Permettre aux plus âgés d'aider les plus jeunes pendant la journée à l'Accueil de Loisirs
- ⇒ Permettre aux enfants de participer à la vie en collectivité et au rangement
- ⇒ Permettre aux enfants de participer à l'élaboration des plannings d'activités

Exemple de moyens mis en œuvre :

L'entraide entre les enfants sera recherchée et développée. Les plus grands auront un rôle de « tuteurs » et accompagneront les plus petits dans les activités.

Lors des déplacements (pour se rendre au restaurant notamment) les grands donneront la main aux petits.

Les enfants participeront aux tâches de la vie quotidienne.

Pour le service de restauration : à chaque table, (dans la mesure du possible en fonction du nombre d'enfants), les grands seront installés à côté des petits pour qu'ils puissent les aider dans la découpe de la viande.

Les animateurs demanderont 4 enfants volontaires, chargés de débarrasser les tables (verres, assiettes, couverts, pots d'eau, ...) et se serviront des ardoises pour noter le nom des enfants responsables du débarrassage. Les enfants non volontaires pourront aider leurs camarades.

Chaque demi-journée, après un tirage au sort, un enfant sera responsable du rangement des jeux.

Un panneau d'information des jeux pouvant être utilisés par les enfants sera réalisé (jeux des temps informels).

B. Favoriser et développer l'autonomie des enfants

- ⇒ Permettre aux enfants d'utiliser certains objets
- ⇒ Laisser le choix des jeux aux enfants
- ⇒ Structurer une journée
- ⇒ Aider les enfants à évoluer dans les gestes de la vie quotidienne en fonction de leur âge
- ⇒ Laisser l'enfant assumer le choix de son activité

Exemple de moyens mis en œuvre :

L'équipe d'animation accompagnera les enfants et les jeunes dans leurs apprentissages (se servir d'un couteau au restaurant scolaire, de ciseaux, nouer ses lacets, repérer son doudou...) en les laissant faire, en leur expliquant (utilisation des couverts par exemple...) et en les laissant expérimenter. Les animateurs seront tenus de manger à la table des enfants, en incitant ces derniers à goûter à tous les aliments, en leur faisant découvrir de nouvelles textures, de nouvelles saveurs, ...

L'équipe d'animation sera force de propositions en termes de jeux (intérieurs / extérieurs) et à l'écoute des demandes des enfants. Chaque enfant aura le choix du jeu et celui de participer ou non.

L'apprentissage des gestes de la vie courante sera recherché et favorisé par l'équipe d'animation. Il ne s'agit pas de faire à la place de l'enfant, mais de lui expliquer, en lui permettant de tester par lui-même, de se tromper, ... (mettre ses chaussures, « couper » la viande, ...).

Lors du choix des activités, les enfants se serviront d'une étiquette avec leur prénom qu'ils poseront sur un tableau d'affichage.

L'équipe d'animation mettra en place des « signaux sonores », avertisseurs de temps forts d'une journée. Au signal, les enfants savent (parce que l'adulte leur a expliqué) que les activités vont commencer, donc, ils doivent ranger les jeux ; que l'heure du repas approche, il faut donc aller aux toilettes et se laver les mains, ...

Un temps calme et / ou de sieste en fonction de l'âge sera instauré en début d'après-midi. Sauf consigne particulière de la famille, l'équipe d'animation laissera dormir l'enfant. A son réveil, l'enfant pourra soit rejoindre l'activité intérieure (si sa réalisation n'est pas trop avancée), soit faire des jeux de construction (en autonomie).

C. Développer leur curiosité - Développer la socialisation

- ⇒ Proposer des activités collectives
- ⇒ Permettre à chaque enfant de réaliser des activités qu'il souhaite, et ainsi se faire plaisir
- ⇒ Favoriser la notion de groupe

Exemple de moyens mis en œuvre :

L'équipe d'animation, par ses propositions d'activités, fera découvrir de nouveaux matériaux, de nouvelles textures, ... La diversité et la nouveauté seront sans cesse recherchées.

Des jeux collectifs, en « mixant » les âges des enfants seront proposés

L'équipe d'animation veillera à ce qu'aucun enfant ne soit exclu (différence, handicap, ...). Des discussions avec les enfants seront organisées, si nécessaire.

La notion de respect sera présente sur tous les temps de la journée. L'équipe d'animation rappellera, chaque fois que cela sera nécessaire, les règles de politesse, de respect (de l'autre, du travail de l'autre, du matériel)

D. Sensibiliser les enfants et les jeunes à l'environnement

- ⇒ Amener les enfants à respecter l'environnement
- ⇒ Participer au tri sélectif
- ⇒ Découvrir physiquement son environnement en se promenant, en s'intéressant à la faune et à la flore
- ⇒ Donner une seconde vie aux objets

Exemple de moyens mis en œuvre :

Les enfants, accompagnés des animateurs, participeront au tri sélectif.

Les enfants, accompagnés des animateurs, veilleront à ne pas laisser trainer leurs déchets lors des promenades ou des pique-niques.

Des activités avec des matériaux de récupération (rouleaux de papier WC, sopalin boîtes de fromages...) seront réalisées et permettront aux enfants de donner une seconde vie aux objets.

Une sensibilisation au gaspillage sera faite (feuilles pour le dessin ou utilisation du papier lors des activités).

VI. Une journée à l'Accueil de Loisirs – Les Marches

7h30 / 9h15 :

Accueil des enfants et activités informelles : *Petits jeux, chants, dessins, jeux de ballons...*

Choix des activités de la matinée

9h30 / 11h30 :

Activités du programme

11h30 / 11h45 :

Départ des enfants ne mangeant pas à la cantine
Accueil de ceux qui viennent pour le repas,
Départ pour la salle de restauration

11h45 / 12h45 :

Repas pris au restaurant scolaire
(Enceinte du groupe scolaire publique)

12h45 / 13h30 :

3/5 ans => préparation à la sieste
6/11 ans => Jeux extérieurs sur le plateau d'activités de l'Ecole Crincaillé

13h20 / 13h30 :

Départ des enfants qui ne restent pas l'après-midi

13h30 / 14h15 :

Accueil des enfants

Aucun enfant ne sera pris en charge avant 13h30 (ouverture)

Activités informelles

(Petits jeux, chants, dessins, jeux de ballons, ...)

Temps calme 6/11 ans

Sieste pour les 3/5 ans *(possibilité pour des enfants plus âgés de se reposer aussi)*

Choix des activités de l'après-midi

14h30 / 16h30 :

Activités du programme

16h30 / 17h00 :

Goûter fourni par le centre

17h00 / 18h30 :

Activités informelles *(petits jeux, chants, dessins, jeux de ballons, ...)*

Départ échelonné des enfants